

JA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°84-403 du 12 Novembre 1984

portant ratification de l'Accord d'établissement de la Banque Islamique de Développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU le décret N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-241 du 12 Juin 1984 portant transmission au Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, pour autorisation de ratification, de l'Accord portant établissement de la Banque Islamique de Développement ;
- VU le décret N° 84-337 du 31 Août 1984 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire de l'intérim du Président de la République ;
- VU la décision N° 84-59/ANR/CP/P du 11 Octobre 1984 autorisant la ratification de l'Accord portant établissement de la Banque Islamique de Développement,

D E C R E T E :

Article 1er. - Est ratifié l'Accord portant établissement de la Banque Islamique de Développement et dont les textes se trouvent ci-joints.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 Novembre 1984

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National, le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire chargé de l'intérim


Romain VILON-GUEZO

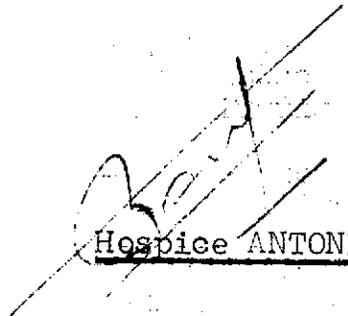
.../...

le Ministre Délégué auprès du
Président de la République, Chargé
du Plan et de la Statistique

Le Ministre des Finances et
de l'Economie et pour le
Ministre des Affaires Etran-
gères et de la Coopération



Zul-Kifl SALAMI



Hospice ANTONIO

Ampliatiions : P 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ NR 4 CPC 6 PPC 2 MPS-MFE-MAEC 12
Autres Ministères 13 SGCEN 4 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 BCP 1 IGE et ses
Sections 4 DCCT-Gde Chano.-ONEPI 3 FASJEP-BN-DAN 8 OPT 2 Préfets 6
JORPB 1.-